

## Budget 2015 : 1<sup>er</sup> de la Métropole

Chers collègues,

Nous avons voté le 6 février dernier le budget de l'an premier de la Métropole. Ce budget marque une période transitoire, fruit des nombreux transferts de compétences opérés au 1er janvier.

Il ambitionne, malgré un contexte national très difficile, de relever des défis aussi importants que la lutte contre la précarité, le développement économique, la résorption des inégalités, la cohésion territoriale, la transition énergétique et le développement polycentrique du territoire. Celui-ci devra bénéficier à nos 49 communes.

En tant que vice-président en charge des finances et du budget, j'ai eu le plaisir de construire ce dernier avec l'ensemble des membres de l'exécutif sous la bienveillance du Président Christophe FERRARI. Plusieurs principes ont ainsi guidé cette construction collective.

Tout d'abord, nous avons voulu **préserver notre capacité d'investissement** car elle est un moteur de croissance et d'emplois, deux ingrédients indispensables au remède de la crise. Nous maintenons donc le niveau d'investissement de notre collectivité avec le souci de faciliter l'accès des PME, des artisans et des commerçants aux commandes publiques.

Nous avons également souhaité **ne pas augmenter la fiscalité** des mé-

nages et des entreprises sans pour autant alourdir la dette. Car c'est à travers des économies de structure que nous devons financer nos politiques publiques et non en cherchant de la fiscalité supplémentaire auprès des différents contribuables.

Nous avons travaillé à une **estimation la plus efficiente** possible des projets tout en optimisant les financements de nos partenaires, notamment européens.

Au final, nous sommes parvenus à maintenir les charges courantes à leur niveau malgré le transfert des compétences et à diminuer en moyenne de plus de 5 % les autres dépenses de fonctionnement. Nous avons fait cela en tenant compte des prérogatives et des contraintes de chaque service. Nous sommes enfin parvenus à préserver notre niveau d'investissement tout en baissant le recours à l'emprunt et ainsi notre durée de désendettement.

Le travail sur le pacte fiscal et financier continue à présent avec le double objectif de dégager des moyens d'action suffisants pour la Métropole et de prendre en compte les contraintes financières de nos communes. Celles-ci ont de plus en plus de difficultés à agir seules et notre exécutif a la volonté de s'appuyer sur le bloc communal dans sa force et sa diversité pour co-construire nos politiques publiques.



Raphaël Guerrero  
Vice-président  
finances et budget



*Budget 2015 :  
quelques extraits*

*Budget 2015 : ADIS  
vote pour !*

*Aire de grand  
passage, logements  
sociaux... : le conseil  
du 13 février en  
bref.*

*Vu dans l'actualité*



## Ce qu'il faut retenir

Les grandes masses :

Fonctionnement : **431 M€**

Investissement : **156 M€**

- ✓ Des recettes publiques en baisse => **6,6 millions** de manque à gagner pour 2015
- ✓ Une **fiscalité inchangée**
- ✓ Une capacité d'**investissement** préservée
- ✓ Pas de hausse des charges courantes
- ✓ Une hausse des autres dépenses de fonctionnement contenue à **5 %**
- ✓ Un **autofinancement** de 37 %



*Françoise Gerbier a salué la signature d'une convention entre la Métro et le CG au sujet du SMTC tout en insistant sur la nécessité de garantir le développement des transports en commun.*

## Budget 2015 : quelques extraits

« Bien conscient qu'il s'agit d'un budget de transition, le groupe ADIS sera proactif et force de proposition tout au long de l'année 2015 sur les questions cruciales du **développement économique**.

Le budget consacré au commerce et à l'artisanat est de 250 000 € ; c'est trop peu si nous voulons mener une politique ambitieuse.

Le commerce, l'artisanat, les très petites entreprises, les services et les professions libérales sont des activités non délocalisables,

génératrices de richesse et d'emploi, qui créent du lien social entre les habitants.

Nous préparons avec les services, dans le cadre de ma délégation, une délibération cadre qui fixera les actions de soutien et de développement pour ce pan de l'économie ; elle sera ambitieuse et nécessitera des moyens supplémentaires. Nous exigeons que les projets soutenus aient des retombées directes sur nos PME, nos commerçants et nos artisans locaux. »



*Guy Jullien, délégué à l'artisanat, au commerce et aux PME est intervenu pour rappeler la nécessité de soutenir ces secteurs à travers une politique ambitieuse.*



*A la lumière des événements tragiques qui se sont déroulés en ce début d'année, Françoise Cloteau a souligné le rôle primordial de la politique de la ville.*

« Nous devons repenser cette politique : y intégrer pleinement les politiques culturelles et sociales et s'interroger sur la prise de ces compétences par notre Métropole. Même si la politique de la ville est tributaire des décisions de l'Etat, nous, Métropole avons l'opportunité de la décliner en y incluant également les communes rurales et périurbaines où perdurent de réelles difficultés et des situations de grande précarité. Le groupe Adis, ne représentant pas moins de 30 000 habitants, participera donc activement au fonds de cohésion sociale piloté par notre Métropole. »



*Bernard Charvet a mis en évidence la nécessaire rationalisation de la politique de gestion des déchets.*

« Le budget annexe de la politique des déchets bénéficie cette année d'un transfert de 5 M€ du budget principal. Nous saluons l'engagement du vice-président en charge de cette délégation de réduire à l'avenir cet apport mais nous souhaiterions que cet engagement se traduise par une projection chiffrée nous permettant d'estimer le nombre d'années nécessaires pour atteindre, si ce n'est pas l'autonomie, un certain équilibre budgétaire. Cela nous donnera régulièrement des repères précis pour savoir si nous allons dans le bon sens. »

« Le **SMTC** continue de vivre et je me félicite au nom du groupe qu'une convention de coopération ait pu être signée entre le Président du Conseil Général et celui de la Métropole. Cet accord doit aller au-delà des engagements pris pour 2015, 2017 et 2018. Le rapprochement avec le Voironnais et le Grésivaudan contribuera à le renforcer. Souhaitons qu'il intervienne rapidement et permettent de mutualiser efficacement nos moyens. Souhaitons également que les moyens en investissement restent à la hauteur des besoins ; rappelons que le SMTC a été le plus gros donneur d'ordre en matière de travaux, de commandes aux entreprises des BTP de notre département. Cela représente un nombre important d'emploi y compris dans le cadre du dispositif chantier-emploi pour les plus jeunes.»

## Budget 2015 : ADIS vote pour !

Après plusieurs heures de débats sur les différentes lignes budgétaires, l'ensemble des groupes politiques a pris la parole pour expliquer sa position. Notre groupe en a ainsi profité pour remercier le vice-président en charge du budget ainsi que les services pour le travail qui a été effectué pendant plusieurs mois. Nous avons également tenu à insister sur le contexte socio-économique et environnemental extrêmement dégradé dans lequel celui-ci a été construit. Malgré tout, notre collectivité est parvenue à

envoyer de nombreux signaux positifs : le maintien de l'investissement, le maintien de la fiscalité, l'endigement de la hausse des charges de fonctionnement, la sécurisation des charges de fonctionnement, l'expérimentation de nouveaux outils de solidarité en direction des plus fragiles (tels que la tarification sociale de l'eau)... C'est pourquoi nous avons soutenu ce budget de transition tout en rappelant le rôle proactif que nous, conseillers métropolitains, devons avoir dans la construction budgétaire de la Métropole et sa déclinaison en termes de politiques publiques.



*Jean-Marc Gauthier a évoqué la baisse des dotations de l'Etat qui affectera la capacité d'agir de notre Métropole. « Cette décision sans précédent va engendrer une réduction des ressources de toutes les collectivités qui seront contraintes de procéder à des arbitrages affectant les services publics locaux, l'investissement et les agents ».*

*Au terme de ce long débat, Jean-Claude Bizet a rappelé les valeurs qui animent le groupe ADIS : « nous sommes attentifs à tout ce qui permet l'espoir, la réduction des inégalités, la solidarité, un développement social et économique respectueux de l'environnement et nous pensons notamment aux artisans, commerçants, agriculteurs de ce territoire. Nous ne sommes pas seuls à avoir la volonté de construire ensemble, sans parti pris ni dogmatisme, la Métropole Grenobloise avec ses 49 communes et ses habitants ».*



## Aire de grand passage, logements sociaux... : le conseil du 13 février en bref

Le conseil du 13 février a marqué une étape importante pour la politique « hébergement et gens du voyage » portée par **Françoise Cloteau**. La **création d'une aire de grand passage** sur la commune du Fontanil-Cornillon a été approuvée par la majorité des élus métropolitains. Le site pourra accueillir 200 caravanes sur une superficie de 4 hectares et atteindre les objectifs du schéma départemental. Il pourra surtout répondre aux besoins de cette population pendant la période estivale mais aussi aux attentes de l'ensemble des communes de l'agglomération qui ont connu de nombreuses installations inopinées l'été dernier.

Le lancement du **plan partenarial de gestion des demandes de logement social et d'information des demandeurs** a également été voté lors de ce conseil. Il offre une avancée en termes de transparence et d'équité et permet de mettre en place une véritable politique sociale d'attribution positive, à la fois pour l'occupation du parc social, mais aussi pour l'organisation de la mixité sociale sur le territoire.

Il ne faudra cependant pas oublier le rôle important d'une gestion de proximité a rappelé **Cyrille Plénet** au nom du groupe ADIS, et donc des communes car elles ont la connaissance personnelle des dossiers et savent quel cadre de vie elles peuvent offrir. La Maire de Séchillienne a profité de cette prise de parole pour renouveler notre proposition, faite il y a plusieurs mois en conférence des Maires, d'intégrer la gestion des demandes de logements sociaux dans les missions attribuées aux futurs territoires.

A noter enfin, lors du dernier conseil, l'adoption d'une démarche cadre pour l'**évaluation des politiques publiques** de la Métro. En renforçant les instances de pilotage, en élargissant le nombre de politiques à évaluer et en articulant véritablement l'évaluation avec la concertation, le dialogue citoyen, les systèmes d'observation et surtout le pilotage stratégique, notre Métropole marque la volonté d'améliorer la pertinence et l'efficacité des services que nous rendons aux habitants.



*« Il peut être difficile d'accueillir des familles venant d'un milieu urbain dans un environnement rural très mal connu. Cela peut être une grande déception et occasionner des difficultés d'intégration pour elles et de gestion pour les élus. »*

# Vu dans l'actualité



## Echangeur du Rondeau inscrit au Contrat Etat Région

Cette inscription porte engagement d'un lancement immédiat des études et d'un début de travaux. **Le Dauphiné Libéré du 21/02/2015**

## Le premier budget de la Métropole

Les conseillers communautaires ont voté, le 6 février, le premier budget prévisionnel de Grenoble Alpes métropole, le premier depuis que la communauté d'agglomération grenobloise est officiellement devenue une métropole. **Les Affiches de Grenoble et du Dauphiné, 13 février 2015**



## Veurey, la nouvelle Métropole présentée au public

Christophe Ferrari fait le tour des communes afin d'expliquer les changements au public. Mardi, c'était aux habitants de Veurey et Noyarey qu'il s'adressait. **Le Dauphiné Libéré, 13 février 2015**

## Grenoble invente la MétroMobilité

L'agglomération de Grenoble accélère la mutualisation des services de la mobilité. Pour encourager la transition énergétique, elle privilégie désormais l'information de l'utilisateur et l'hyperconnectivité. « M », un coach 2.0, officie sur le site Internet dédié et sa plate-forme MetroMobilité. Son application décline quatre outils de base : le calculateur d'itinéraire, l'info-traffic en temps réel, le prochain passage et un système d'alerte personnalisé. **LesEchos.fr, 11 février 2015**



## Droit de préemption urbain : de nouvelles mesures d'instruction

La loi Alur a institué de nouvelles mesures d'instruction au profit du titulaire du droit de préemption. Deux décrets en date du 22 décembre 2014 publiés au journal officiel du 24 décembre organisent ces nouvelles mesures d'instruction et les rendent applicables aux déclarations d'intention d'aliéner déposées à compter du 1er janvier 2015. **La lettre du cadre territorial, n° 485, 17-02-2015, p. 66-68**

## Politiques foncières : des années d'inertie à rattraper

Peu de collectivités se sont dotées d'une véritable stratégie foncière. Thématique transversale, le foncier est traité au gré des instruments d'urbanisme ou des projets, comme l'explique l'économiste et urbaniste Joseph Comby. Incontournable mais complexe, le sujet est donc souvent mis de côté. **La gazette des communes, n° 2257, 16-02-2015, p. 19-24**



Michel Rebuffet Bresson, maire



Nicole Boulebsol Brié et Angonnes



Bernard Charvet Brié et Angonnes, maire



Danielle Mantonnier Champ sur Drac



Jacques Nivon Champ sur Drac, maire



Françoise Cloteau Champagnier, maire



Christophe Mayoussier Le Gua, maire



Jean-Noël Causse Herbeys



Raphaël Guerrero Jarrie, maire



Geneviève Balestrieri Jarrie



Jean-Pierre Villoud Mont St Martin, maire



Magdeleine Fasola Montchaboud, maire



Patrick Marron ND de Commier, maire



Tonino Toia ND de Mésage, maire



Christiane Raffin Proveysieux, maire



Jean-Luc Poulet Quaix en Chartreuse



Mireille Bono St Georges de Commiers



Norbert Grimoud St Georges de Commiers, maire



Christian Masnada St Pierre de Mésage, maire



Cyrille Plénet Séchillienne, maire



Jean-Marc Gauthier Vaulnaveys le Bas, maire



Anne Garnier Vaulnaveys le Haut



Jean Ravet Vaulnaveys le Haut



Françoise Gerbier Venon, maire



Guy Jullien Veurey-Voroize, maire



Françoise Audinos Vizille



Jean-Claude Bizec Vizille, maire

Groupe ADIS – Agir pour un Développement Intercommunal Solidaire Lettre d'information n°4

Crédits photos : La Métro  
La Métro / Le Forum  
3, rue Malakoff  
38 031 GRENOBLE Cedex 1  
04 76 59 28 24